

un homme non marié est rendu à Winnipeg, rien ne l'empêche d'aller ailleurs; aucun lien ne le retient au pays.

M. HESSE.—C'est le moyen d'avoir une meilleure classe d'immigrants; il leur faut de l'énergie et de l'esprit d'entreprise?—R. Si vous faites venir un homme avec sa famille et qu'il ait ses chevaux, son bétail etc; si vous le mettez sur 160 acres de terre avec les garanties nécessaires, il n'est guère probable qu'il ait jamais l'intention de quitter le pays.

*Par M. McNeil :*

Q. Dans ce cas il vaut beaucoup mieux ne faire venir que des familles. Il y a en Angleterre un nombre énorme d'ouvriers qui ne font pas assez d'argent pour payer leur passage en ce pays; qui loin de là gagnent à peine de quoi vivre. Pensez-vous qu'il serait avantageux de faire des sacrifices pour faire venir ces gens-là au pays?—R. Je crois assurément que ce serait une excellente acquisition; mais je tiens toujours à ce qu'on ne perde pas de vue les inconvénients qu'il y aurait de faire des avances d'argent aux gens non mariés. Ils iraient à Winnipeg, à Toronto ou à n'importe quelle autre destination, mais une fois là, vous n'auriez plus aucun contrôle sur eux.

Q. Ils peuvent se déplacer plus aisément qu'un homme marié?—R. Oui.

Q. Si les avantages de notre pays sont tels que nous aimons à le croire, et s'il y avait un service de surveillance convenable, ne pensez-vous pas que les hommes se fixeraient plutôt chez nous qu'ailleurs?—R. Avec la population que nous avons actuellement au Manitoba, nous ne pouvons offrir qu'une certaine somme de travail chaque année, et je suis convaincu que ce serait une politique pleine de désillusion que de faire venir dans ce pays des gens qui n'ont pas de ressources. S'ils nous arrivaient en grand nombre, il pourrait être bien difficile de leur trouver de l'emploi.

*Par M. Sproule :*

Q. Est-ce que le même argument s'applique aux servantes?—R. Je ne crois pas parce que la demande en est si grande tant à Winnipeg que dans le reste du Canada, qu'on pourrait en placer un nombre pour ainsi dire illimité. Quant à la question de détacher le département de l'immigration du bureau du Haut Commissaire fédéral, je crois qu'elle a une importance de nature à fixer l'attention toute particulière d'un homme d'état. Je crois que Sir Charles Tupper, ou le commissaire fédéral quel qu'il soit, à d'autres devoirs à remplir que de s'occuper des détails du service d'immigration qui, pourtant, a besoin d'être suivi pour arriver au succès. C'est une des raisons pour lesquelles je recommanderais de détacher le service de l'immigration du bureau du Haut Commissaire, pour le confier à une personne nommée tout spécialement pour s'en occuper et voir aux autres agences établies en Angleterre; à une personne directement responsable au ministre de l'Agriculture. J'ai dit que le centre de l'organisation devait être à Liverpool plutôt qu'à Londres parce que Liverpool est le port où s'embarquent les cinq-sixièmes de tous les gens qui émigrent d'Angleterre.

Q. J'allais justement demander à ce sujet à M. McMillan, s'il sait que nous avons déjà en Angleterre des officiers de district et que les devoirs du Haut Commissaire ne sont aucunement de voir aux détails de l'immigration. Le commissaire est le représentant du pays en Angleterre et les rapports concernant l'immigration passent par ses mains à ce titre. Il n'a rien autre chose à voir dans ce service?—R. Je croyais que tous les agents en Angleterre étaient sous la direction de Sir Charles Tupper.

Q. Ils font simplement parvenir, par son entremise, les rapports qui concernent leurs travaux, mais comme organisation et direction, ils ne relèvent aucunement du commissaire?—R. Je croyais le contraire. En tous cas, je suppose qu'ils le consultent dans les affaires importantes.

Q. Ne croyez-vous pas qu'il serait préférable de lui faire connaître les modifications que vous croyez nécessaires d'apporter au système actuel afin qu'il juge si elles sont praticables?—R. C'est précisément ce que je prétendais. Je suis convaincu que le service d'immigration a une si grande importance qu'il réclame toute l'attention et tout le temps de l'homme qui devrait être chargé de le diriger. On devrait en faire une organisation à part sous un chef qui s'en occuperait exclusivement, qui